



Compte rendu CTS DES DIRECCTE ET DES DIECCTE du 26 juin 2018

Étaient présents : UNSA - FO et CFDT

Le CTS programmé le 13 juin 2018 n'ayant pas pu se tenir, faute de quorum, le CTS du 26 juin 2018 reprend les mêmes points qui étaient à l'ordre du jour :

1 / Approbation du procès-verbal du CTS du 08 décembre 2017 ;

2 / Modification de l'arrêté modifié du 8 juillet 2014 portant création d'un comité technique de service déconcentré auprès de chaque directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et de chaque directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (consultation)

3 / Bilan annuel du Service Civique au sein des DI(R)ECCTE (information).

Lecture de la déclaration liminaire de l'UNSA.

1/ Approbation du procès-verbal du CTS du 24 mai 2016.

- Approbation en séance.

2 / Modification de l'arrêté modifié du 8 juillet 2014 : consultation

Les modifications proposées ont pour but de pouvoir examiner avec les organisations syndicales les modalités de vote appropriées à l'organisation régionale dans le cadre de la négociation des protocoles électoraux.

Les modifications rédactionnelles permettent une liberté d'organisation dans le cadre de la négociation des protocoles électoraux et ceci, dans le respect du principe de participation des agents qui doit être garanti.

Sur les deux propositions de modification :

Pour : UNSA ITEFA

Abstention : CFDT - FO

3 / Bilan annuel du Service Civique au sein des DI(R)ECCTE : information.

Le Service Civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois au service de l'intérêt général. La durée moyenne est de huit mois actuellement.

L'engagement dans le cadre du Service Civique n'a pas pour but de concurrencer des emplois pérennes et fait l'objet d'une attention toute particulière sur le contenu de la mission proposée.

Les organismes d'accueil de volontaires désignent un tuteur, référent principal, garant du bon déroulement de la mission.

Une formation civique et citoyenne ainsi qu'une formation aux premiers secours sont dispensées dans le cadre du Service Civique.

En 2017, 11 missions ont été réalisées dans les DIRECCTE :

- 3 en région Nouvelle Aquitaine
- 3 en Occitanie
- 2 en Normandie
- 1 en Île de France

Un bilan nominatif est réalisé à l'issue de la mission par l'organisme d'accueil en lien avec le volontaire.

Le prochain CTS aura lieu à l'automne.

